

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 13, 14 et 15 juin 2016

2016 DAE 157 Bourses de recherche sur la xénophobie et l'antisémitisme : modification du jury.

Mme Marie-Christine LEMARDELEY, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2511-13 et les suivants ;

Vu la délibération, en date des 11 et 12 juillet 2006, approuvant la création de deux Bourses de recherche de la Ville de Paris sur la xénophobie et l'antisémitisme ;

Vu le projet de délibération, en date du 31 mai 2016, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose de modifier l'effectif de personnalités qualifiées composant le jury des bourses de recherche sur la xénophobie et l'antisémitisme ;

Sur le rapport présenté par Mme Marie-Christine LEMARDELEY, au nom de la 6^e Commission,

Délibère :

Article 1 : La Ville de Paris poursuit son programme d'attribution de deux bourses de recherche sur la xénophobie et l'antisémitisme. Elles sont dotées de quinze mille euros (15 000 euros) chacune.

Article 2 : Ces bourses sont attribuées, chaque année, à une ou un jeune universitaire français et une ou un jeune universitaire étranger, de niveau minimum Master 2 de recherche et étant inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur ou de recherche, ou membre de cet établissement, dont le siège est situé dans l'Académie de Paris.

Article 3 : Les bourses sont décernées par un jury composé d'un président représentant du Maire de Paris, de trois élus représentants du Conseil de Paris et de dix personnalités qualifiées. Le règlement et la composition du jury sont fixés chaque année par arrêté.

Article 4. La dépense correspondante sera imputée au chapitre 67, rubrique 23, nature 6714 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2016 et des exercices suivants, sous réserve de la décision de financement.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO